

PV de l'Assemblée générale du 20 août 2021 à 19h, à Köniz, salle Ritterhof du Kulturhof.

Présent-e-s : Danik Frautschi (caissier), André Frutschi, Balthasar Glättli (président), Uschi Hausherr, Thomas Raaflaub (secrétaire alémanique), Olivier Richard, Ernest Schmid, Clément Schneider, Kathelyne Schneider, Cédric Tille, Nicole Tille (secrétaire générale),  
Excusé-e-s : Roger Golay, Nicole Murbach, Christoph Murbach, Simon Raaflaub

#### 1. Salutations et liste de présences, nomination des scrutateurs

Balthasar Glättli souhaite la bienvenue aux membres présents et se réjouit que l'AG puisse se tenir en présentiel, même si l'assistance clairsemée peut s'expliquer par la situation sanitaire.

Clément Schneider accepte d'être scrutateur et en est remercié.

#### 2. Acceptation du PV de l'Assemblée générale du 29.10.2020

Le PV a été envoyé aux membres avec l'invitation à l'AG. Aucune remarque ou demande de modification n'est faite, et il est approuvé à l'unanimité.

#### 3. Rapport d'activités

Balthasar Glättli propose que Nicole Tille se limite à mettre en avant les points saillants du rapport d'activités, le document lui-même ayant été envoyé aux membres avec l'invitation.

Nicole Tille se réjouit à son tour de voir les membres de l'association en chair et en os.

L'année 2020 a connu un niveau d'activité réduit, mais le comité a pu se réunir trois fois. L'exposition-photo a pu avoir lieu à Genève et à Bienne ; des interviews ont eu lieu (en particulier après la conférence du 17 octobre), qui ont fait connaître Promembro.

L'internet a permis de faire le lien ; 94 personnes font partie du groupe Facebook ; la permanence téléphonique a été assurée (N. Tille et T. Raaflaub pour l'allemand). Promembro est représenté aux différents forums handicap.

Au Parlement, il n'y a pas encore eu beaucoup d'avancées ; le postulat du 4 décembre 2019 n'a pas été traité, vu la situation d'urgence.

Un don exceptionnel de CHF 20'000 est parvenu à l'association, qui donne une marge de manœuvre à l'association. Balthasar Glättli souligne que ce don est un résultat du travail et de la présence de Nicole Tille.

#### 4. Rapport du président et de la secrétaire générale

Balthasar Glättli indique que c'est sa dernière AG. Il rappelle comment André Frutschi l'avait recruté pour être co-président fondateur de Promembro, et combien cette fonction lui a tenu à cœur. L'énorme engagement bénévole des membres l'a motivé à s'engager lui-même. Il souligne également combien la coopération entre Roger Golay et lui, malgré voire en raison de leurs différences politiques, a été fructueuse. Balthasar Glättli ne peut malheureusement plus assurer cette fonction, depuis qu'il est devenu président des Verts. Pierre-Alain Fridez (PS Jura), qui ne peut être présent à cette AG, prend cependant sa suite ; comme médecin de famille, il connaît la thématique des porteuses et porteurs de prothèses. Un co-président – idéalement alémanique et du côté droit de l'échiquier politique – est activement recherché.

Balthasar Glättli souhaite que Promembro continue à rechercher de façon aussi pragmatique les solutions, et assure qu'il soutiendra l'association au Parlement comme il le pourra.

Nicole Tille souligne que Promembro a pu, malgré la situation, continuer le travail. Elle indique que Promembro est désormais reconnue d'utilité publique (les dons peuvent bénéficier de déduction fiscale).

## 5. Nouveaux membres

Danik Frautschi indique que l'association compte 160 membres, dont 15 membres collectifs. Dans l'avenir, nous tâcherons de considérer comment intégrer les membres passifs (voir point 7)

## 6. Comptes 2020

Les comptes 2020 figurent dans le rapport d'activités. Ils sont rapidement présentés par Danik Frautschi. L'année 2020 s'est terminée avec des dépenses de CHF 9288,11, pour des produits de CHF 31451,70, en large excédent donc, qui s'explique par le don exceptionnellement élevé d'un particulier, et par le versement par Erika Raaflaub du produit de la vente des masques communautaires contre le COVID qu'elle a fabriqués.

Le bilan s'élève désormais à CH F40'815,30.

### a. Rapport des réviseurs

Les réviseurs ont examiné la comptabilité avec rigueur et jugent la comptabilité pour 2020 correcte et complète. Ils recommandent à l'Assemblée générale d'accorder son quitus au Comité et d'affecter le bénéfice net au capital de l'association.

### b. Approbation des comptes

L'AG approuve les comptes et donne quitus au Comité à l'unanimité.

### c. Élection des réviseurs

Clément Schneider et Cédric Tille acceptent de poursuivre leur fonction de réviseurs et sont confirmés.

### d. Budget 2021

Le budget 2021 prévoit des charges à hauteur de CHF 11'190 et des produits de CHF 8920

Danik Frautschi propose que l'on fixe la cotisation des membres collectifs s'élève à CHF 120. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Les charges : les *Diversity Awards* (Promembro est nominé pour l'attribution d'un prix le 4 septembre 2021) s'ajoutent aux activités habituelles, ce qui explique l'augmentation de cette ligne.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

## 7. Statuts : modifications à approuver

Le comité a envoyé les statuts modifiés avec l'invitation. Quelques termes allemands font problème, mais pourront être modifiés par la suite. En effet, la version française fait foi.

Cette modification était nécessaire, notamment pour qu'il soit indiqué qu'en cas de dissolution de l'association, le capital propre sera transmis à une autre association aux buts analogues exonérée d'impôts, ce qui est une condition pour que Promembro jouisse elle-même de l'exonération.

Quelques modifications de pure formulation ou de subdivision en alinéas, sans conséquence juridique, sont proposées.

Par ailleurs, l'article 7 prévoit une nouvelle catégorie de membres, celle des membres passifs – ceux qui ne se sont pas acquittés de leur cotisation un mois avant l'AG ; Danik Frautschi propose que soit ajouté « jusqu'avant la fin du mois précédent l'assemblée générale ». L'alinéa 3 de cet article est alors inutile, puisqu'un contrôle des paiements à la fin du mois précédent est possible : l'alinéa est supprimé. Les membres passifs n'ont pas le droit de vote, mais continuent à recevoir les informations de Promembro.

Dans l'article 14, un alinéa est ajouté pour interdire formellement le vote par procuration à l'AG.

L'article 20, alinéa 3, précise ce que recouvre le terme d'activité bénévole des membres du comité. Le texte proposé à l'AG indique un jeton de présence à CHF 25 pour les réunions du comité ; Nicole Tille suggère qu'on enlève ce montant des statuts, car tout changement futur impliquerait de modifier à nouveau les statuts. Il va de soi que le montant reste bien en vigueur et que c'est lui qui sert de base aux calculs du budget.

L'article 27 est la pièce de résistance avec la phrase « l'actif éventuel sera attribué à un organisme bénéficiant de l'exonération et se proposant d'atteindre des buts analogues.

André Frutschi propose qu'on ajoute dans l'article 25, en cas de licenciement, les possibilités de recours du salarié licencié. L'AG décide qu'il est suffisant de s'en remettre au droit du travail.

Les modifications sont approuvées par l'AG par acclamation, en réservant la possibilité d'améliorations de formulations.

## 8. Comité – démission/admission

Balthasar Glättli se retire de la présidence ; Erich von Siebenthal a lui-même renoncé à prendre la suite, notamment parce qu'il est dans son dernier mandat au Conseil national (il ne se représentera pas).

Les membres du Comité se représentent tous, à l'exception de Nicole et Christoph Murbach ne demandent pas leur réélection comme membres du comité. Balthasar Glättli les remercie pour leur engagement et la fraîcheur qu'ils ont toujours apportée aux discussions. Comme ils ne peuvent être présents à l'AG, le comité marquera la reconnaissance de l'association à leur égard à une autre occasion.

Tous les membres sont invités à penser à leur propre participation au Comité ou à des personnes qui pourraient s'engager. Promembro souhaite en particulier que des personnes directement concernées par le port d'une prothèse s'engagent au comité. De son côté, le comité s'attachera à définir assez précisément ce que recouvrerait la fonction de membre du comité.

## 9. Perspectives 2021

Nicole Tille évoque deux événements :

-les Swiss Diversity Awards du 4 septembre 2021 au Kursaal de Berne. Thomas Raaflaub présente ces prix qui veulent mettre en avant toutes les diversités (catégories à côté d'arts, éducation, LGBT, etc.) ; Promembro est nommé dans la catégorie « handicap et inclusion » avec Insieme 21 et Sophie Mia Willener. Il s'agit moins de gagner le prix que de faire connaître nos activités et d'élargir nos réseaux.

-La journée internationale de la personne en situation de handicap, qui a lieu **le 3 décembre**. Promembro veut à nouveau attirer l'attention sur les personnes porteuses de prothèses cette année: « Une association en marche [qui est notre slogan]... avec un bon équipement » / Gemeinsam vorwärts... mit guter Ausstattung ». Il s'agira de mettre sur le Bundesplatz un tas d'une centaine de chaussures dépareillées (qui a été proposée à Thomas Raaflaub), qui symboliseront les prothèses mal adaptées ; par ailleurs, nous voudrions installer un parcours que des gens sans handicap pourraient essayer de franchir avec des prothèses.

# pro i membro

L'action est en cours de préparation, la difficulté étant de la réaliser alors que toute manifestation politique est interdite sur le Bundesplatz pendant les sessions parlementaires.

Tous les membres sont invités à retenir cette date (a priori plutôt le matin) pour participer à cette action !

Enfin, Balthasar Glättli continue d'œuvrer au Parlement, même si le thème de la pandémie est omniprésent.

## 10. Divers

Uschi Hausherr, au nom de l'association, transmet à Balthasar Glättli un cadeau pour le remercier de son incroyable engagement pour Promembro.

Par ailleurs, Nicole Tille reste secrétaire générale jusqu'au 31 décembre 2021, mais se retirera à ce moment, car elle a été élue à l'exécutif de sa commune et ne peut plus assumer la fonction (mais restera représentante de Promembro au Forum handicap de Fribourg). Balthasar Glättli salue l'énorme travail qu'elle a fait pour l'association depuis sa fondation : sa succession sera très importante pour l'avenir de Promembro.

L'Assemblée générale se termine à 20h15 et le président invite tout le monde à un apéro.